ART. LIMINAIRE N° 395

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 janvier 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N º 395

présenté par M. Bazin

ARTICLE LIMINAIRE

I. – À l'alinéa 1, supprimer les mots :

« telles qu'elles figurent dans le projet de loi de programmation des finances publiques pour les années 2023 à 2027, ».

II. – En conséquence, supprimer la dernière colonne du tableau de l'alinéa 2.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Comme l'a souligné à juste titre Charles de Courson en commission des affaires sociales le 30/01/2023, le projet de loi de programmation des finances publiques pour les années 2023 à 2027 a été rejeté en première lecture, à l'Assemblée nationale.

Dès lors, il convient de supprimer cet référence dans l'article liminaire.